

tient, en outre, une machine qui ne sert qu'à couper les feuilles de fer en bandes dont la largeur détermine la longueur du clou.

Comme l'ouvrage des employés dans les manufactures de clous est très-dure ils gagnent à 6 ou 7 shélms par jour. Le nombre en est très-petit, et cependant il est constant que dans les 3 manufactures précitées, il se fait plus d'un million et demi de livres pesant de clous par année.

Mais, me dira-t-on, que fait-on de cette quantité immense de clous?... Ce qu'on en fait?... mais c'est facile à trouver, ... on exporte ce que l'on ne peut employer! et c'est dans cette exportation que consiste, à bien dire, le principal avantage des manufactures de clous. En effet, si elles se contentaient de fournir le Bas-Canada de clous dont il a besoin, ce serait bien, à la vérité, un bel avantage, mais le profit ne serait pas bien grand au lieu qu'en exportant ainsi un article fabriqué avec un produit indigène dont la qualité ne saurait être surpassé, (fer des Trois Rivières) elles attirent l'argent de l'étranger dans le pays et contribuent à l'agrandissement de son commerce. Il n'y a encore que quelques années, Québec était obligé de payer des sommes considérables pour faire venir de Montréal et du Haut-Canada tout le clou dont il avait besoin. mais à présent les rôles sont changés, et le District de Québec en exporte jusques dans le Haut-Canada. L'année dernière même, il en partit une grande quantité pour la Californie où l'on se procurera probablement une bonne quantité d'or en retour, si, toutefois, cette belle Californie n'est pas comme *l'os de la Fable*

On voit par là que les manufactures de clous loin d'être un obstacle à l'avancement du B. C., deviennent au contraire, une nouvelle source de profits qui lui permet d'étendre son commerce. Mais si ces machines méritent quelque approbation, il en est bien d'autres aussi, comme on le verra, qui ne méritent pas autant d'encouragement qu'on leur en donne.

L'ABBILLE

"Forsan et hinc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 19 Décembre 1850.

A propos des £100,000 votés définitivement par la corporation pour le chemin de fer de Québec et Richmond, prévenons les explorateurs nommés par la Compagnie et la Corporation et préjudicant à la grande excursion que nous ferons quelque jour aux chutes de Niagara

par le chemin de fer projeté, permettons-nous, puisque c'est aujourd'hui Jeudi, une petite excursion au Cap-Rouge et à la Pointe-Platon.

On sait que la condition *sine qua non* à l'emplacement du billet de £100,000, était que le chemin de fer aboutit dans Québec. On dit que Québec n'a pas payé trop cher cet avantage, car la question était vitale pour lui. Quoiqu'il en soit, le crédit de la cité ne sera définitivement engagé que lorsque le chemin de fer sera commencé et commencé par Québec.

Voilà cependant un tiers qui se met de la partie et dont les conditions seront peut-être encore plus dures que celles de la Corporation; c'est le fleuve St. Laurent sur lequel il s'agit de jeter un pont. Supposé qu'un pont sur le St. Laurent soit possible. Non que la chose soit impossible en soi, mais elle pourrait l'être en regard aux fonds dont dispose la compagnie. Dans tous les cas, ce sera un fameux pont que celui qui verra passer entre ses quais sans s'émouvoir toutes les glaces de la grande rivière depuis la chute de Niagara jusqu'au Platon, ou au Cap-Rouge.

Le Platon et le Cap-Rouge sont donc les deux endroits rivaux qui se disputent, par l'organe des intéressés, le pont du St. Laurent. A notre avis, qui n'est jamais qu'un avis d'écolier, un des avantages de la voie par le Platon est de fournir à la compagnie du chemin de fer de Québec à Montréal, si l'on n'en fait jamais un, des lisses toutes posées de Québec à la rivière Jacques Cartier. Du reste, cette voie est plus longue que celle du Cap-Rouge de 9 milles; elle sera beaucoup plus dispendieuse passant au milieu des terres défrichées dans tous son parcours depuis les concessions de Lotbinière jusqu'à Québec; le passage du fleuve paraît plus difficile au Platon qu'au Cap-Rouge; enfin le chemin devra traverser du côté du sud, les savanes inhabitées et inhabitables qui sont au nord de Stanfold. Du côté du nord, vous avez tout d'abord deux ponts, peu considérables, il est vrai, à jeter sur les rivières Portneuf et Jacques Cartier; les endroits où passera le chemin ne peuvent rien promettre pour le transport des denrées; ce sont les terres ruinées des villages du Cap-Santé, le nord-est ou brûlé dont le nom semble indiquer la stérilité et les champs sablonneux et arides du Grand et du Petit Capsat. Des stations sur la rivières Jacques Cartier, à Lotbinière et à Portneuf cependant pourraient être très-productives.

La voie par le Cap-rouge traverserait pour arriver à Somerset les belles terres situées entre les chapelles de Stanfold et de St. Norbert et St. Christophe d'Arthabaska; elle serait plus courte, plus rapprochée, de peu de chose, il est vrai, six mil-

les environ des nouveaux établissements; moins dispendieuse, on n'aurait pas une rivière à passer; enfin, il paraîtrait y avoir plus de possibilité de construire le pont sur le fleuve au Cap-rouge qu'au Platon. St. Nicolas qui entretient deux steamboats en activité tout l'été, les moulins de la rivière Chaudière et le Cap-rouge permettent d'alimenter l'activité du chemin de fer.

Cependant l'avantage de Québec et le profit de la compagnie devrait peut-être faire préférer la première voie, surtout si, comme on en parle, on la prolonge jusqu'à Somerset d'où elle descendrait en ligne directe par Platon.

Mr. Bolduc, qui partit au mois d'août 1851, pour les missions de l'Oregon, est arrivé hier à Québec. Il a dit ce matin la messe de la communauté, au Séminaire.

Mgr. Blanchet, évêque de Walla-Walla, a été transféré par la cour de Rome au siège de Nesqually; par ce changement le diocèse Walla-Walla retombe sous la juridiction de l'archevêque d'Oregon-City.

Mr. et Mde. Dessane, accompagnés, des M. M. Pfeiffer et de la bande du 79 ont donné un concert hier au soir, à l'Hotel St. George. Il y avait foule, nous dit-on, et l'exécution de la musique et du chant a satisfait pleinement l'auditoire.

Dans une réunion des directeurs du chemin de fer de Québec à Richmond l'honorable R.E. Caron a été élu président de la compagnie, à la place de M. Patterson, qui a donné sa démission.

Sous la pierre angulaire de l'ancien palais épiscopal, aujourd'hui la maison du parlement, on a trouvé une plaque de plomb sur laquelle est gravée l'inscription suivante "Anno Domini MDCXCIV, INNOCENTII Papae XII, anno III, LUDOVICI XIII Francorum regis LI, primum palatii Sui Episcopalis lapidem posuit JOANNES à Crucis de St. Vallier Ecclesiae Quebecensis Episcopus, Deiparâ et Divo Ludovico Eiusdem Ecclesiae patronis, auspiciibus."

PREMIERS. RHÉTORIQUE.

L. Baudet, en amplification.
" en version grecque.

" en version.

SECONDE.

B. Pâquet, en amplification.

E. Dalairé, en thème.

F. Bellet, en version.

TROISIÈME.

Elz. Taschereau, en français.

B. Parant, en version grecque.

T. Perault, " "

QUATRIÈME.

J. B. Plamondon, en version.

Pierre Audet, en thème.

T. Chandonnet, " "

T. Chandonnet, H. Lecours, A. Trudelle et J. Gariépy, en arithmétique.

J. Frenette, } en version.

J. Délage, }

CINQUIÈME.

J. Nadeau, en version.

J. McMahon, en thème.

P. Girard, }

E. Rioux, } en version.